EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

L'Établissement Public de Santé Mentale de la Sarthe

Nov. 2026









Intervenir au plus tôt,
Soigner au plus près,
Ensemble







www.epsm-sarthe.fr

Lieu de santé sans tabac

20 av. du 19 mars 1962 - BP 50004 - 72703 Allonnes Cédex - ☎ Standard : 02.43.43.51.51

L'Etablissement public de santé mentale de la Sarthe fait partie du Groupement hospitalier de la Sarthe (GHT-72) dont l'établissement support est le Centre hospitalier du Mans.

Les Groupements hospitaliers de territoire (GHT) organisent la complémentarité des établissements de santé, en prenant en compte la spécificité de chacun dans la construction de l'offre de soins.
Grâce à des stratégies de groupe associant tous les acteurs, ils permettent d'assurer un égal accès à des soins, sécurisés et de qualité, pour les patients du territoire.

Le Groupement hospitalier de territoire de la Sarthe regroupe les 10 établissements publics de santé du département : les CH du Lude, Le Mans, Château du Loir, La Ferté-Bernard, Beaumont/Sarthe, Bonnétable, Sillé le Guillaume, St Calais, le Pôle Santé Sarthe et Loir (Le Bailleul-La FLèche) et l'EPSM de la Sarthe (Allonnes).



Ce document, régulièrement mis à jour, est téléchargeable sur notre site internet (rubrique 'Notre Hôpital').

Des exemplaires papier peuvent être adressés sur demande au service communication (02.43.43.51.51).

www.epsm-sarthe.fr

Notre offre de soins en santé mentale en Sarthe **5**

Un éventail complet d'actions de prévention, de diagnostics et de soins 6
Les modalités de soins psychiatriques 6
La cellule d'urgence médico-psychologique 11
Plateforme téléphonique pour une réponse rapide aux demandes urgentes (DiRRE) 12
La stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS) 20

La qualité et la sécurité des soins **15**

Nos lieux de consultations et de soins

Les structures ambulatoires dans l'agglomération mancelle 13
Les lieux d'hospitalisation complète 14
Des cartes pour nous situer (Le Mans et Sarthe) 16
Schéma : 'Lorganisation des pôles à l'EPSM de la Sarthe' 18

L'espace musée sur l'histoire de la psychiatrie **21**

Notre offre de formation et de documentation **22**

La formation à destination des professionnels de l'établissement et de publics externes 22
L'institut de formation en soins infirmiers 22
Le centre de documentation/bibliothèque 23

Notre gouvernance **24**

Quelques chiffres **26**

Plan du domaine d'Allonnes **27**



Bâtiment Simone Weil - site d'Allonnes

Notre offre de soins en santé mentale en Sarthe

Les quelques 1 600 professionnels de l'établissement public de santé mentale de la Sarthe (EPSM de la Sarthe) proposent des actions de prévention, de diagnostic et de soins en santé mentale sur l'ensemble du département (20 000 patients par an). Il prennent en charge les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées, ainsi que des personnes en situation de handicap psychique.

Les soins en santé mentale reposent principalement aujourd'hui sur des prises en charge dites ambulatoires. L'hospitalisation est le dernier recours.

Pour la population du département, les services ambulatoires (lieux de consultations, hopitaux de jour et centres d'activités thérapeutiques) sont ainsi divisés en zones géographiques (ou secteurs). Le secteur auquel l'usager doit s'adresser est fonction de son lieu de résidence.

L'établissement gère six secteurs de psychiatrie générale (personnes de 16 ans et plus) et deux secteurs de psychiatrie infanto-juvénile (moins de 16 ans).
Chaque secteur est placé sous l'autorité d'un psychiatre hospitalier, chef de service, assisté par une équipe pluridisciplinaire (médecins psychiatres et généralistes, psychologues, cadres de santé, infirmiers, ergothérapeutes, éducateurs spécialisés, assistantes sociales, aides soignants, agents de service, secrétaires…) qui prennent en charge la population qui y réside.
Les secteurs de psychiatrie sont associés en pôles.

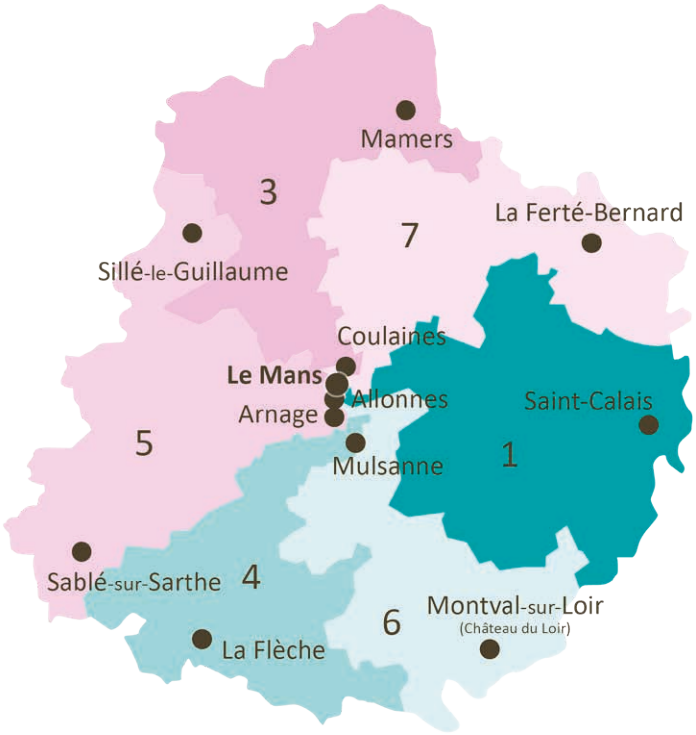
D'autres services prennent en charge les personnes provenant de l'ensemble du département.

D'autres dispositifs de soins, départementaux, assurent des prises en charge spécifiques (urgence, personnes âgées, addictions, personnes en situation de précarité, détenus, crise suicidaire…) (pages 18 et 19).

Les professionnels du pôle médico-social accompagnent des personnes en situation de handicap psychique (pages 10 et 19).

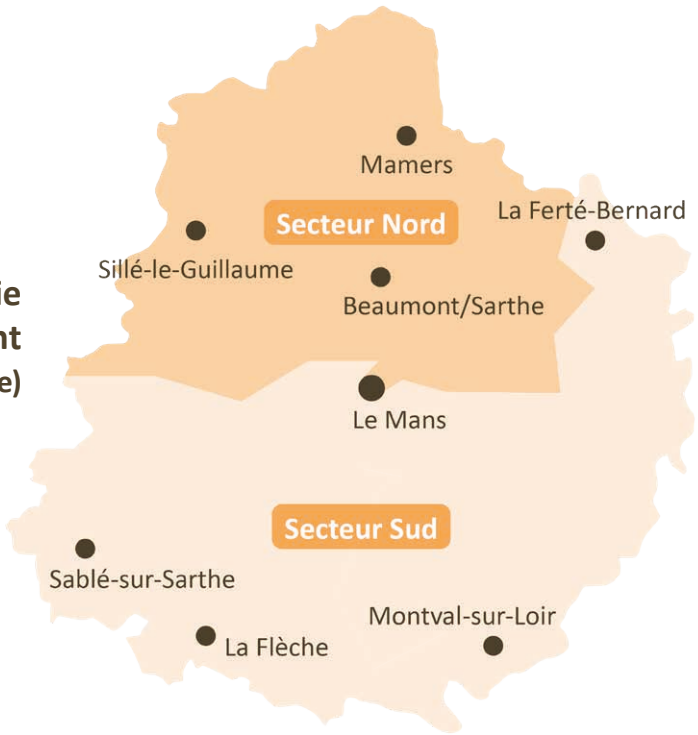
Les soins en santé mentale reposent principalement aujourd'hui sur des prises en charge dites ambulatoires. En psychiatrie, l'hospitalisation est le dernier recours.

Afin de répondre aux besoins de soins au plus près de la population,
le territoire est divisé en secteurs.
Le secteur auquel l'usager doit s'adresser est fonction de son lieu de résidence.



6 secteurs
de psychiatrie générale (adultes)

2 secteurs de psychiatrie
enfant et adolescent
(ou psychiatrie infanto-juvénile)





Le site internet de l'EPSM de la Sarthe permet, à l'aide d'un moteur de recherche (rubrique "Où consulter ?") de connaître le secteur d'affectation en fonction de la commune d'habitation ou de l'adresse (rue du Mans) de la personne concernée.

Un éventail complet d'actions de prévention, de diagnostic et de soins

Des consultations sont assurées par des médecins psychiatres, des psychologues, des infirmiers dans les centres médico-psychologiques (CMP) et antennes répartis sur le département (cartes pages 16 et 17).
Les équipes soignantes interviennent également au domicile des patients et dans les lieux de vie collectifs (maisons de retraite, instituts médico-éducatifs, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées), mais aussi à la Maison départementale des adolescents et ses 8 antennes, …, à la maison d'arrêt, ainsi que dans l'ensemble des établissements publics de santé du département.

Des prises en charge dites ambulatoires (sans hébergement) sont assurées sous forme d'activités thérapeutiques, individuelles ou en groupe, dans les centres d'activités thérapeutiques et temps de groupe (CATTG), ou les hôpitaux de jour (HJ) des différents secteurs.

Des équipes mobiles spécialisées (addictologie, gérontopsychiatrie, prévention du suicide) ou généralistes (équipes mobiles d'intervention à domicile) sillonnent le département. Certaines peuvent assurer à domicile des soins aigus intensifs, d'autres accompagnent des parcours de réhabilitation.

Une équipe psychiatrique d'accueil, d'urgence et de liaison (EPAUL) est présente chaque jour aux urgences du Centre hospitalier du Mans. Elle est sollicitée à la demande de l'équipe soignante et médicale des urgences en fonction de l'évaluation clinique réalisée.
Une autre, **l'équipe mobile de psychiatrie adultes (EMPA)**, est présente 5 jours sur 7, au Pôle Santé Sarthe et Loir (Le Bailleul).

Deux unités de préparation au médico-social s'adressent aux patients hospitalisés depuis plusieurs mois pour préparer au mieux un projet de sortie, notamment vers une structure du médico-social.

Les modalités de soins psychiatriques *(selon la loi du 5.07.2011 modifiée par la loi du 27.09.2013)*

- Soins psychiatriques libres
 Pour les personnes faisant l'objet de soins psychiatriques pour des troubles mentaux, avec leur consentement.

- Soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat (maire ou Préfet)
 Pour les personnes dont les troubles mentaux nécessitent des soins et compromettent la sûreté des personnes ou portent atteinte de façon grave à l'ordre public. Deux procédures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat sont possibles : normale ou d'urgence.

- Soins psychiatriques sur demande d'un tiers
 Pour les personnes atteintes de troubles mentaux lorsque ceux-ci rendent impossible leur consentement et que leur état mental impose des soins immédiats assortis :
 - soit d'une surveillance médicale constante justifiant une hospitalisation complète,
 - soit d'une surveillance médicale régulière justifiant une prise en charge sous une autre forme que l'hospitalisation complète (hospitalisation partielle, soins ambulatoires, soins à domicile…).

 Trois procédures de soins psychiatriques sur demande d'un tiers sont possibles : normale, d'urgence ou dans le cas d'un péril imminent.

Retrouvez les informations détaillées et les formulaires : www.epsm-sarthe.fr, rubrique 'Professionnels de santé'

Le centre de proximité offre des prestations de soins à visée psychothérapeutique, éducative, rééducative et réadaptative au profit des personnes hospitalisées au sein de l'EPSM de la Sarthe ou suivies dans les structures ambulatoires. Il se situe sur le site d'Allonnes.



Centre de proximité - Site d'Allonnes

Des diagnostics

▪ Soins somatiques

Le département de médecine générale (DMG) fédère une dizaine de praticiens spécialistes en médecine générale qui assurent, auprès des patients hospitalisés à l'EPSM de la Sarthe, deux missions :

- ils assurent de façon continue l'accueil médical (diagnostic et orientation),
- dans les unités d'hospitalisation, les médecins généralistes assurent le suivi des soins somatiques requis par l'état de santé des personnes hospitalisées.

Le plateau clinique des spécialités médicales et paramédicales :

Des vacations de spécialistes (dentiste, ophtalmologiste, dermatologue, cardiologue, chirurgien, gynécologue, radiologue, phtisiologue, pédiatre, ORL, algologue) permettent l'organisation de consultations et de soins aux patients, sur prescription des praticiens de l'EPSM de la Sarthe.

Des séances de stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS) sont proposées à l'unité de neuromodulation pour traiter certaines dépressions résistantes et douleurs chroniques (page 20).

Un kinésithérapeute, deux diététiciennes, une podologue et une neuropsychologue dispensent également des soins et des consultations.

▪ Autisme

Une équipe départementale de diagnostic clinique de l'autisme, la plate-forme DEDICA, a pour mission d'effectuer le diagnostic clinique précoce de l'autisme en Sarthe, pour les enfants de 3 à 16 ans.

La continuité des soins médicaux est assurée :

- Par deux médecins généralistes (ou internes) de garde sur place, 24h/24h, 365 jours par an.
- et par deux psychiatres d'astreinte, 365 jours par an, l'un pour les patients hospitalisés à l'EPSM de la Sarthe, l'autre pour ceux se présentant au service des urgences du centre hospitalier du Mans.



Une plateforme téléphonique permet de donner aux usagers et aux professionnels un avis ou une orientation spécialisée en santé mentale, sous 24 heures, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h (page 12).



Centre de proximité - Allonnes (p7)

Des prises en charge spécifiques

L'insertion sociale

Le service social hospitalier est à la disposition des patients, hospitalisés ou non (et de leurs familles). Il est composé d'une vingtaine d'assistants sociaux. Ceux-ci accompagnent et conseillent les usagers afin de prévenir ou de surmonter leurs difficultés (aide aux démarches, accès aux droits, maintien ou retour à domicile...).

Secrétariat du service social :
02.43.43.51.98 ou 02.43.78.56.12

La cellule de coordination du logement et de l'accueil familial thérapeutique [CCLAFT]

◆ Logement :
Cette cellule met en lien des équipes de l'établissement avec les organismes gestionnaires de logement et une association spécialisée dans l'accompagnement social. Cette mise en lien s'articule autour d'un projet de logement pour les patients en voie de (re-)autonomisation. Ceci contribue à leur réhabilitation psychosociale et à leur réinsertion sociale. La cellule travaille en coordination avec les différentes collectivités du territoire sarthois et les bailleurs sociaux. La cellule dispose d'un appartement d'évaluation des capacités à vivre en logement autonome (2 places).

L'association avec laquelle un partenariat privilégié est établi gère notamment une résidence sociale (de 16 logements) dédiée aux personnes sortant d'une hospitalisation en psychiatrie.

◆ Accueil familial thérapeutique :
La CCLAFT organise l'accueil de patients au domicile de salariés spécialisés dans l'accueil familial thérapeutique. Cette modalité particulière d'hospitalisation s'adresse à des patients adultes susceptibles de retirer un bénéfice d'une prise en charge dans un milieu familial, le maintien ou le retour à domicile ne paraissant pas toujours souhaitable ou possible. Il s'agit notamment d'une phase de réadaptation et d'acquisition d'une certaine autonomie au cours de laquelle la prise en charge sociale et affective prend une dimension importante.

Les couples, familles, enfants, adolescents

Une équipe de liaison pédo-psychiatrique (ELPP) basée dans les locaux du CH du Mans répond à la demande de consultations et d'avis pédo-psychiatriques du service des urgences et des différentes unités de soins regroupées dans le pôle femme-mère-enfant (jusqu'à 18 ans).

Située dans les locaux du Centre hospitalier du Mans, l'unité psychiatrique de périnatalité, accueille les futurs parents et familles de bébés âgés entre 0 et 18 mois.

L'unité pédo-psychiatrique d'accueil et d'hospitalisation (UPAH), d'une capacité de 9 lits, accueille des enfants et des adolescents de moins de 16 ans en état de souffance et de crise. Cette unité est installée à Allonnes.

Trois enseignants constituent l'**unité d'enseignement spécialisé** instituée par convention avec l'Education nationale.

L'institut départemental de thérapie familiale (IDTF) propose des entretiens et des thérapies aux couples en crise, aux familles avec enfants, adolescents en difficultés relationnelles ou ayant un de leurs membres en souffrance psychologique.

Le Centre de soins pour adolescents (CSA) est une structure de soins dédiée à l'accueil, l'évaluation et la prise en charge des jeunes de 13 à 16 ans (jusqu'à 18 ans dans certains cas) souffrant de difficultés psychologiques ou psychiatriques.
Le CSA a vocation à accompagner et coordonner le parcours de soins des jeunes, en partenariat avec les autres professionels des champs sanitaire, médico-social, et de l'éducation nationale, ainsi qu'avec la Maison Départementale des Adolescents et ses antennes.

La plateforme de coordination et d'orientation du repérage des troubles du neuro-développement (PCO-TND 72) intervient sur l'ensemble du département et accompagne les enfants de 0 à moins de 7 ans dans leur parcours à partir du moment où il y a suspicion d'un trouble du neuro-développement (TND).

Le Dispositif de détection et d'intervention précoce dans les troubles psychotiques émergents (DIPPE) accompagne les adolescents et jeunes adultes, entre 15 et 30 ans, après un premier épisode psychotique.

L'unité spécialisée dans les troubles du comportement alimentaire (TCA) vise à favoriser une prise en charge précoce des troubles du comportement alimentaire, grâce à un accompagnement spécifique pour les adolescents.

Les personnes dépendantes de conduites addictives (alcool, tabac, autres drogues, addictions sans substance...)

Le service d'addictologie "Clinique Prémartine" installé au Mans dispose d'un service de consultations, d'une unité d'hospitalisation complète de 12 lits, d'un hôpital de jour de 15 places et d'un centre d'activités thérapeutiques et temps de groupe (CATTG).
Les personnes dépendantes de conduites addictives peuvent également être prises en charge dans les services de psychiatrie générale.

Des consultations 'Jeunes Consommateurs' sont assurées au Mans, auprès des jeunes usagers de substances psycho-actives (alcool, autres drogues, tabac...), et auprès des personnes souffrant d'addictions sans substance, et des personnes de leur entourage.
L'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA- EPSM 72) intervient auprès des personnels soignants (information et formation) et des personnes hospitalisées dans les services de l'EPSM de la Sarthe et de plusieurs centres hospitaliers du département.

Les personnes en situation de précarité

Afin de favoriser l'accès aux soins de santé mentale des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale, l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) intervient auprès de ces usagers sous forme de consultations médicales et d'entretiens psychologiques et infirmiers.

L'EMPP intervient également auprès des structures sociales, des services de justice, des associations concernées (centres d'hébergement, centres d'accueil de jour, centres d'accueil de demandeurs d'asile, foyers de l'enfance…) et travaille en collaboration avec le Centre hospitalier du Mans (urgences, permanence d'accès aux soins de santé, services d'hospitalisation).

Une permanence d'accès aux soins de santé psychiatriques (PASSpsy) permet l'accès rapide aux droits sociaux afin de favoriser la prise en charge globale des troubles des personnes en situation de précarité (soins psychiatriques et somatiques), en partenariat avec l'EMPP (page 9). Elle travaille en réseau avec les structures hospitalières, sociales et médico-sociales du département.

Les personnes détenues à la maison d'arrêt

La prise en charge sanitaire des personnes détenues est organisée au sein de l'unité sanitaire de la maison d'arrêt 'Le Mans-Les Croisettes' à Coulaines, d'une capacité théorique de 400 places.

Une équipe médicale, para-médicale et soignante de l'EPSM de la Sarthe est chargée de dispenser des soins de santé mentale aux personnes détenues dont l'état ne nécessite pas d'hospitalisation. Une équipe du CH du Mans assure les soins relevant de la médecine générale, des soins dentaires, des consultations spécialisées.

Les personnes âgées

Le service de psychiatrie de la personne âgée accueille à Allonnes (bâtiment l'Orée) 16 personnes de plus de 60 ans en hospitalisation complète et 14 en hospitalisation de jour souffrant de troubles psychiatriques et dispose d'un centre d'activités thérapeutiques et de temps de groupe (CATTG). L'admission est effectuée à la demande des praticiens des secteurs de psychiatrie générale.

C'est un service de psychiatrie active. La majorité des patients, après stabilisation, est orientée vers d'autres structures (maison de retraite, EPHAD, unité Alzheimer…) ou retourne au domicile.

Une équipe mobile de gérontopsychiatrie (EMGP) intervient sur des problèmes aigus afin d'éviter l'hospitalisation. Elle est à la disposition des partenaires extérieurs (structures médico-sociales et organismes intervenant dans la prise en charge de la personne âgée). Elle apporte une expertise de par sa connaissance de la clinique et des filières spécifiques à la gérontologie et à la gérontopsychiatrie.

Les personnes suicidaires

Une équipe mobile de prévention du suicide (EMPS) rencontre, dans des groupes de parole, des personnes qui ont fait une tentative de suicide et les familles endeuillées.

L'EMPS vient en appui auprès des médecins généralistes qui ont des patients ayant une problématique suicidaire, en proposant des consultations spécialisées.

L'EMPS a également un rôle de formation et d'information auprès des associations intervenant dans ce domaine.

Les personnes en situation de handicap psychique

Un tiers des capacités d'hébergement à temps complet de l'EPSM de la Sarthe (130 places) est spécialisé dans la prise en charge de personnes atteintes d'un handicap psychique. L'établissement gère ainsi trois structures médico-sociales :

La maison d'accueil spécialisée (MAS) 'de l'Huisne' au Mans et la maison d'accueil spécialisée 'Les Amaryllis' à Allonnes :
Ces deux maisons d'accueil spécialisées comptent chacune 50 places d'hébergement à temps complet et cinq places d'accueil de jour. Elles sont agréées pour l'accueil d'adultes de 18 à 60 ans, souffrant de lourds handicaps psychiques et autres, et dépendants dans les actes de leur vie quotidienne.

Autorisé et financé par le conseil départemental de la Sarthe, le foyer de vie 'l'Artimon' est le lieu de vie pour l'accueil de 30 adultes en situation de handicap psychique, de 18 à 60 ans.

L'EPSM la Sarthe est engagé dans la démarche Lieu de Santé Sans Tabac

Un lieu de santé sans tabac (LSST) n'est pas un lieu de santé sans fumeur. C'est un établissement de santé au sein duquel on accompagne les patients et les professionnels qui le souhaitent dans la réduction, ou l'arrêt du tabac. Cette stratégie concerne tous les acteurs : usagers, visiteurs et professionnels.



La cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP)

Mises en place en 1998, les CUMP sont un dispositif de prise en charge de l'urgence médico-psychologique au profit :

- des victimes de catastrophes,
- des victimes d'évènements impliquant un grand nombre de personnes,
- des victimes d'évènements susceptibles d'entraîner de forts retentissement psychologiques collectifs.

La CUMP intervient dans le champ de compétence territoriale du SAMU. Elle est exclusivement déclenchée par le préfet ou le SAMU qui décide après avis du psychiatre référent des modalités d'intervention selon le type d'évènement.

Elle peut effectuer une prise en charge :

→ en immédiat : intervention sur place et prise en charge individuelle et/ou collective des personnes impliquées

→ en post immédiat : 48 à 72 heures après l'évènement, par petits groupes (débriefing ayant pour objectif la verbalisation des émotions)

La CUMP est intégrée dans un dispositif régional et zonal. A ce titre, les volontaires peuvent être amenés à intervenir sur l'ensemble du territoire national.

La CUMP de la Sarthe est composée de professionnels volontaires de l'EPSM de la Sarthe et du Centre hospitalier du Mans (médecins, psychologues, cadre de santé, infirmiers) spécifiquement formés à la prise en charge du psycho-traumatisme) et de membres des associations départementales de la Croix-Rouge Française et de la protection civile.

Une question psy ?

Besoin d'obtenir rapidement un avis spécialisé en santé mentale ou une orientation en psychiatrie ?

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

02 43 43 51 83

Dispositif de Réponse Rapide d'Établissement (DiRRE)

USAGERS & ENTOURAGE

Écoute et soutien

Évaluation de l'urgence

Orientation vers une prise en charge adaptée

PROFESSIONNELS

Demande de renseignements sur l'offre de soins en psychiatrie

Demande d'avis spécialisé psychiatrique



Numéro unique - Appel confidentiel

Du **lundi** au **vendredi**

De **8h30** à **18h**

En cas d'urgence, composez le 15

Conception : Cellule Communication

Septembre 2025

Les structures ambulatoires de l'agglomération mancelle (carte page 16)

Afin d'offrir aux usagers un service plus adapté à leurs besoins, leurs attentes et à leurs contraintes, les centres médico-psychologiques, centres d'activités thérapeutiques et temps de groupe et les hôpitaux de jour (CMP/CATTG/HJ) de l'agglomération mancelle sont regroupés pour répondre à un triple objectif :

- ✓Faciliter l'entraide entre les personnels,
- ✓Mettre en commun des compétences spécialisées,
- ✓Permettre le partage de certains lieux de consultations ou de soins.

Pour plus d'informations sur notre offre de soins, rendez-vous sur notre site internet : www.epsm-sarthe.fr



Les lieux d'hospitalisation complète

Afin d'améliorer les conditions d'hébergement des patients hospitalisés et de regrouper la quasi-totalité des lits d'hospitalisation sur le domaine d'Allonnes qui accueillait déjà, depuis 1968, la moitié des unités d'hospitalisation du Centre hospitalier spécialisé, trois bâtiments ont été construits en 2011 et 2013. Ces bâtiments offrent des chambres individuelles équipées de salle d'eau.

Le site du Mans, rue Etoc-Demazy, dont la partie la plus ancienne (1834) est classée monument historique, a été vendu. Au préalable, trois structures d'hébergement (maisons d'accueil spécialisées, foyer de vie) avaient été construites au Mans et à Allonnes pour accueillir 130 résidents souffrant de handicap psychique. L'histoire de la psychiatrie en Sarthe du XIXème au XXIème siècle est retracée dans le musée de l'EPSM (voir page 21).

■ Psychiatrie générale

Les lits d'hospitalisation complète sont répartis entre Allonnes et Le Mans :

A Allonnes (20 avenue du 19 mars 1962)

- le bâtiment 'Lantéri-Laura' regroupe le majorité des unités d'hospitalisation
- le bâtiment 'Simone Weil' accueille deux unité d'hospitalisation complète, ainsi que les deux unités de préparation au médico-social
- le bâtiment 'l'Orée' accueille des personnes de plus de 60 ans souffrant de troubles psychiatriques (service de psychiatrie de la personne âgée)
- le pavillon 'Les Tamaris' accueille les enfants de moins de 16 ans

Au Mans (208 rue Prémartine)

- à la "clinique Prémartine", le service d'addictologie, dispose de 12 lits d'hospitalisation complète.

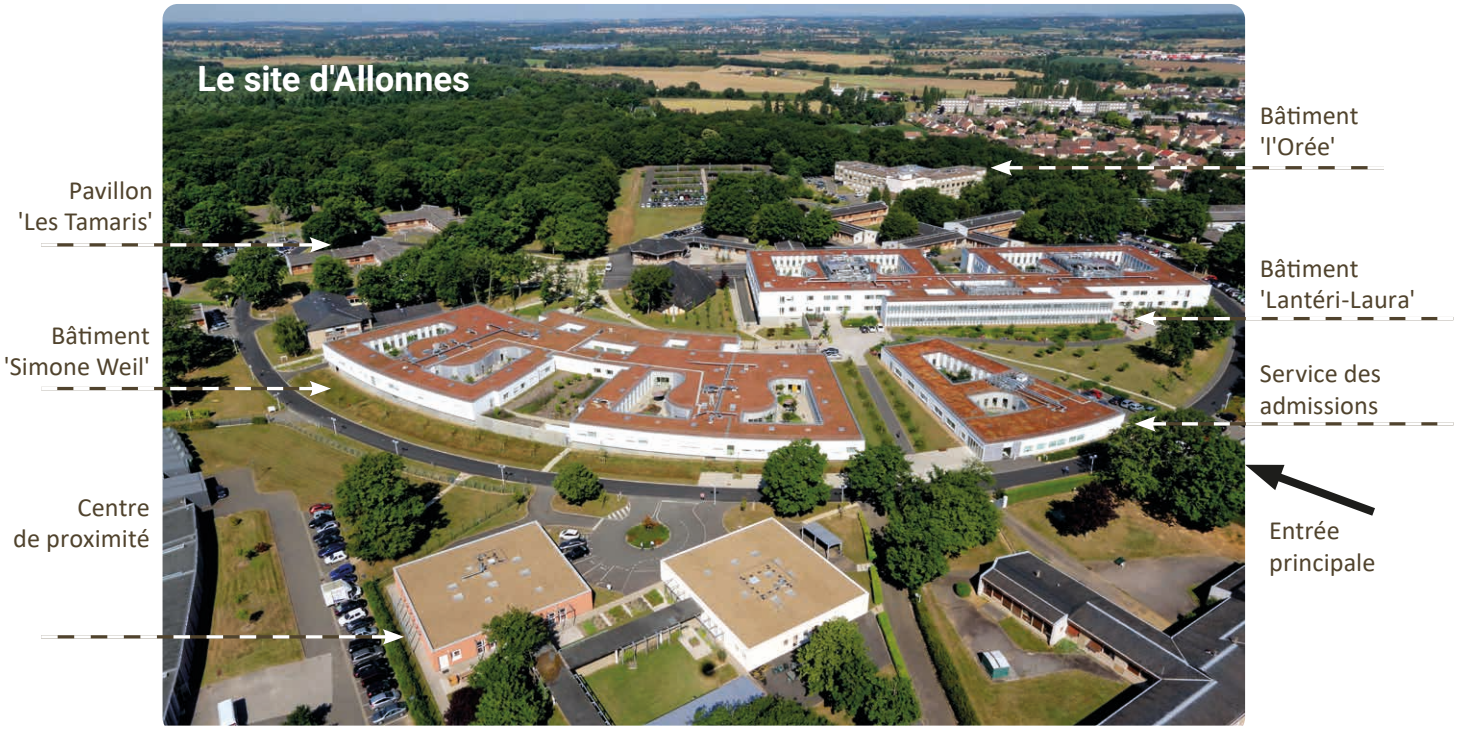


Photo : Capture d'image

■ Psychiatrie infanto-juvénile

L'Unité pédopsychiatrique d'accueil et d'hospitalisation (UPAH), d'une capacité de 9 lits, prend en charge les enfants et les adolescents de moins de 16 ans. Elle est installée sur le domaine d'Allonnes, dans le pavillon "Les Tamaris".



La qualité et la sécurité des soins

La politique en faveur de la qualité et de la sécurité des soins de l'EPSM de la Sarthe est au service de la mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques définies par le projet d'établissement.

Elle vise à :

- impliquer les professionnels dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins,
- assurer la meilleure qualité des soins,
- évaluer en continu la satisfaction des usagers sur le service rendu,
- veiller à la sécurisation des soins dispensés,
- veiller au respect des droits des usagers,
- soutenir l'analyse et l'amélioration des pratiques professionnelles par la proposition de méthodes et d'outils de prise en charge des patients.

Dans une recherche de transversalité de la démarche qualité, son portage et sa diffusion sont organisés et coordonnés par un comité de pilotage pluri-professionnel auquel participent des représentants des usagers.

L'amélioration de la qualité et la gestion des risques comprennent notamment le suivi d'indicateurs (indicateurs de la Haute Autorité de Santé, questionnaires de sortie…), d'évaluations des pratiques professionnelles (EPP) et d'audits.

C'est dans ce cadre que l'établissement inscrit la certification (pour le secteur sanitaire) et l'évaluation externe (pour le secteur médico-social) comme jalons de sa démarche d'amélioration continue de la qualité. L'objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations organisée par la Haute Autorité de Santé (dans le secteur sanitaire) et par l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité des établissements et des services sociaux et médicaux sociaux – ANESM (pour le secteur médico-social).

L'EPSM de la Sarthe a été certifié à quatre reprises depuis 2003. Suite à la dernière visite de la Haute Autorité de Santé (HAS), l'établissement est non certifié (décision du 15.05.2024 – qualité des soins insuffisante) ; une nouvelle visite sera reprogrammée sous 12 à 24 mois. Vous pouvez consulter le rapport de certification sur le site de la HAS.

Les lieux de consultations

Au Mans

UNITÉ DE PÉRINATALITÉ



Bât. Saint-Exupéry
CH du Mans
194 av. Rubillard

EMPS / UPCS / EPAUL EMPP / PASSPSY / SMEP / PSYCHOTRAUMATOLOGIE



CH du Mans
194 av. Rubillard

CONSULTATIONS CONTR'ADDICTIONS



Maison Des Adolescents
14 av. du G. de Gaulle
Le Mans

UNITÉ SANITAIRE DE LA MAISON D'ARRÊT



Rue Cesare Beccaria
Coulaines

CSA 13-16 ANS SECTEURS NORD ET SUD



50-52 rue Chanzy
Le Mans

ADDICTOLOGIE CLINIQUE PRÉMARTINE HC / HJ / CMP / CATTG

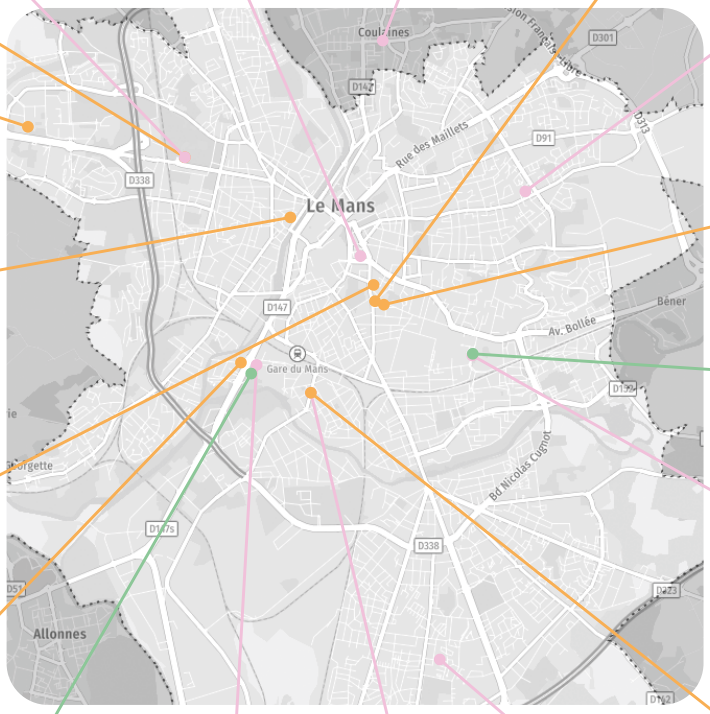


208-210 rue Prémartine
Le Mans

CMP « WINNICOTT » 0-12 ANS SECTEUR SUD



72 av. Olivier Messiaen
Le Mans



DIAGNOSTIC AUTISME DÉ.DI.C.A



10 rue Saint André
Le Mans

INSTITUT DE THÉRAPIE FAMILIALE



2 rue Laroche
Le Mans

FOYER DE VIE « L'ARTIMON »



14 rue Monthéard
Le Mans

CMP « JUAN MIRO » 0-12 ANS SECTEUR NORD



15 rue Erpell
Le Mans

CMP / CATTG / 2 HJ « HÉLÈNE CHAIGNEAU » SECTEURS 3 ET 7



Centre de soins
14 rue Monthéard
Le Mans

PCO-TND 72
CMPP « F. DOLTO »



12 rue d'Australie
Le Mans

MAS « DE L'HUISNE »



3 rue Thérèse
Fontaine-Bertrand
Le Mans

CMP SECTEURS 1 ET 6



4 ter bd. Marie et
Alexandre Oyon
Le Mans

HJ / CATTG SECTEURS 1, 4 ET 6



54 rue H. Lefeuvre
Le Mans

CMP - SECTEUR 4 CATTG / HJ SECTEURS 1, 4 ET 6



35 bis rue James Pradier
Le Mans

DIPPE / 15-30 ANS TROUBLES PSYCHO-TIQUES ÉMERGENTS



56 rue H. Lefeuvre
1er étage
Le Mans

Légende

- Psychiatrie adultes
- Psychiatrie infanto-juvénille (enfants de moins de 16 ans)
- Structures pour personnes présentant un handicap psychique (médico-social)

***CATTG** : **C**entre d'**A**ccueil **T**hérapeutique et de **T**emps de **G**roupe*
***CH** : **C**entre **H**ospitalier*
***CMP** : **C**entre **M**édico-**P**sychologique*
***CMPP** : **C**entre **M**édico-**P**sycho-**P**édagogique*
***CSA** : **C**entre de **S**oins pour **A**dolescents*
***DIPPE** : **D**ispositif de détection et d'**I**ntervention **P**récoce dans les troubles **P**sychologiques **É**mergents*
***Dé.Di.C.A** : **P**lateforme **D**épartementale pour le **D**iagnostic **C**linique précoce de l'**A**utisme*
***EMPP** : **É**quipe **M**obile de **P**sychiatrie et **P**récarité*
***EMPS** : **É**quipe **M**obile de **P**révention du **S**uicide*
***EPAUL** : **É**quipe **P**sychiatrique d'**A**ccueil, d'**U**rgence et de **L**iaison*
***HC** : **H**ospitalisation à temps **C**omplet*
***HJ** : **H**ôpital de **J**our*
***MAS** : **M**aison d'**A**ccueil **S**pécialisée*
***PASSPSY** : **P**ermanence d'**A**ccès au **S**oins de **S**anté **Psy**chiatriques*
***PCO-TND** : **P**lateforme de **C**oordination et d'**O**rientation des **T**roubles du **N**euro-**D**éveloppement*
***SMEP** : consultations en **S**anté **M**entale, **É**xil et **P**récarité*
***UPCS** : **U**nité **P**sychiatrique de **C**ourt **S**éjour*

EPSM de la Sarthe

En Sarthe

CONSULTATIONS SECTEURS 3 ET 5



Maison de santé
38 rue du Mans
Conlie

CMP / CATTG SECTEUR 3



2 rue Abbé Lelièvre
Fresnay/Sarthe

CMP 0-16 ANS SECTEUR NORD



Centre social
22 rue du Dr. Maximilien Gaisneau
Beaumont/Sarthe

CMP 0-16 ANS SECTEUR NORD



1 place de
la République
Mamers

CMP / CATTG SECTEUR 3



Centre **H**ospitalier
Route du Mesle
Mamers

CONSULTATIONS SECTEUR 7



Maison médicale
3 rue des Pommes d'Amour
Marolles-les-Braults

CMP / CATTG 0-16 ANS SECTEUR NORD



Maison de santé
30 rue du Dr. Touchard
Sillé-le-Guillaume



CMP 0-16 ANS SECTEUR NORD



20 place Saint Julien
La Ferté-Bernard

CMP SECTEUR 7



Centre Hospitalier
56 av. Pierre Brulé
La Ferté-Bernard

CMP / CATTG 0-16 ANS SECTEUR SUD

CMP SECTEUR 5



Centre de soins en santé mentale
3 rue de la Martinière
Sablé/Sarthe

CMP / CATTG SECTEUR 1



CH - Bât. Verlaine
2 rue de la Perrine
Saint-Calais

CMP / CATTG « F.DOLTO » 0-16 ANS SECTEUR SUD

CMP SECTEUR 4



Maison de santé
12 rue du Petit Renard
La Flèche

CMP / HJ « FRANTZ FANON » SECTEUR 5



Centre de soins en santé mentale
22 av. du 19 mars 1962
Allonnes

MAS « LES AMARYLLIS »



24 av. du 19 mars 1962
Allonnes

EPSM DE LA SARTHE



20 av. du 19 mars 1962
Allonnes

- **Hospitalisation complète adultes**
 Unités d'hospitalisation
 Unités de préparation au médico-social
 Services de psychiatrie de la personne âgée
- **Hospitalisation complète enfants de moins de 16 ans**
 Unité **P**édopsychiatrique d'**A**ccueil et d'**H**ospitalisation
- Centre de **R**éhabilitation **P**sycho**S**ociale
- Hôpital de **J**our de périnatalité

CMP / CATTG « F.DOLTO » 0-16 ANS SECTEUR SUD

CMP / CATTG SECTEUR 6



Centre Hospitalier
5 allée Saint Martin
Chateau-du-Loir
(Montval/Loir)

L'organisation des pôles

Directrice générale : Anne-Marie HORELLOU

Pôle Hospitalisation Adultes et Psychiatrie Personnes Âgées (PHAPPA)

Chef de pôle : Dr Pascal GÉRAUD
Cadre supérieur de pôle : Jean François DENIS
Adjointe au cadre sup. de pôle : Rafaëlle MADEO-COHEN
Directrice déléguée : Claire RAPHALEN
Secrétaire de pôle : Amélie SUHARD

Hospitalisation complète adultes (16 ans et +)

Bât. Lanteri Laura

Unités de réhabilitation
Unité 1 et Unité 4

Unité au très long cours (UTLC)
Unité 2 et Unité 3

Unités d'admission
Unité 1.1 et Unité 1.4

Bât. Simone Weil

Unités d'admission
Unité 5 et Unité 8

Unités de préparation au médico-social (USPMS)
Unité 6 et Unité 7

Psychiatrie personnes âgées (60 ans et +)

- Unité d'hospitalisation complète - Bât. Orée
- HJ/CATTG
- EMGP = Équipe Mobile de Géronto-Psychiatrie

Autres dispositifs de soins

- DAMS = Dispositif d'Appui au Médico-Social
- DMG = Département de Médecine Générale
- EHLI = Évaluation des capacités à Habiter en Logement Individuel

Pôle Médico-Social (PMS)

Chef de pôle : Dr Kouami Adjoyi ATSOU
Cadre supérieure de pôle : Delphine LERAY
Directrice déléguée : Claire RAPHALEN
Secrétaire de pôle : Camille PÉAN

MAS = Maisons d'Accueil Spécialisées

MAS Les Amaryllis *(Allonnes)*

MAS de l'Huisne *(Le Mans)*

Foyer de vie l'Artimon *(Le Mans)*

Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (PPEA)

Cheffe de pôle : Dre Marie-Hélène POIRIER GARCIA
Cheffe de pôle adjointe : Dre Camille REBILLARD
Cadre supérieure de pôle : Barbara CARABEUF
Directrice déléguée : Anne-Marie HORELLOU
Secrétaire de pôle : En cours de désignation

Lieux de consultations et de soins (CMP/CATTG/HJ)

Selon sectorisation* enfants et ados

Secteur Nord	Secteur Sud
• 0 > 12 ans : Le Mans - CMP Juan Miro *(15 rue Erpell)*	• 0 > 12 ans : Le Mans - CMP Winnicott *(72 av. Olivier Messiaen)*
• 0 > 16 ans : Beaumont-sur-Sarthe, La Ferté Bernard, Mamers, Sillé-le-Guillaume	• 0 > 16 ans : La Flèche, Montval-sur-Loir, Sablé-sur-Sarthe

- 13 > 18 ans : Le Mans - CSA = Centre de Soins pour Adolescents *(50-52 rue Chanzy)*

Autres dispositifs de soins

- DéDiCA = Plateforme Dép. pour le Diagnostic Clinique précoce de l'Autisme *(0-6 ans)*
- DIPPE = Dispositif de détection et d'Intervention Précoce dans les troubles Psychotiques Émergents
- ELPP = Équipe de Liaison PédoPsychiatrique *(Urgences pédiatriques et Pédiatrie au CH du Mans)*
- EMA = Équipe Mobile d'Appui au médico-social
- IDTF = Institut Dép. de Thérapie Familiale
- PCO-TND = Plateforme de Coordination et d'Orientation du repérage des Troubles du NeuroDéveloppement
- Périnatalité *(CH du Mans)* / HJ *(Allonnes)*
- TCA = Troubles des Conduites Alimentaires *(13-18 ans)*
- DIRR = Dispositif de réponse rapide (réservé aux prof)

Unité d'hospitalisation complète Unité d'hospitalisation à domicile

- UPAH = Unité Pédopsychiatrique d'Accueil et d'Hospitalisation

à l'EPSM de la Sarthe

Président de la Commission Médicale d'Etablissement : Dre Valérie VAILLAND

Pôle Ambulatoire (AMBU)

Chef de pôle : Dr Matthieu GROS
Cadre supérieur de pôle : François ZIMMERMANN
Adjointe au cadre sup. de pôle : Marie PERRIN
Directrice déléguée : Julie DURAND
Secrétaire de pôle : Natacha LEBATTEUX

Lieux de consultations et de soins (CMP/CATTG/HJ)

Selon sectorisation* adultes

Secteur 3	Secteur 5	Secteur 7
Le Mans *CMP H. Chaigneau (rue Monthéard)*	Allonnes *CMP F. Fanon*	Le Mans *CMP H. Chaigneau (rue Monthéard)*
Mamers	Sablé-sur-Sarthe	La Ferté-Bernard
Fresnay-sur-Sarthe		Marolles-les-Braults
Conlie		

Secteur 1	Secteur 4	Secteur 6
Le Mans *(boulevard Oyon)*	Le Mans *(rue Pradier)*	Le Mans *(boulevard Oyon)*
Saint Calais	La Flèche	Montval-sur-Loir

HJ multi-secteurs F. Fanon : Allonnes
HJ multi-secteurs H. Chaigneau : Le Mans

CATTG multi-secteurs (rue Henri Lefeuvre)

Autres dispositifs de soins

- EMPAD = Équipe Mobile d'Accompagnement à Domicile
- EMPP = Équipe Mobile Psychiatrie Précarité
- EMRD = Équipe Mobile de Réhabilitation Dép.
- SPPID = Soins Psychiatriques de Particulière Intensité à Domicile
- PASSPsy = Permanence d'Accès aux Soins de Santé en psychiatrie
- SIJ = Soins Intensifs de Jour
- SMEP = consultations en Santé Mentale, Éxil et Précarité
- USMP = Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire

Pôle de Psychiatrie d'Urgence (PPU)

Cheffe de pôle : Dre Gabrièle MUGNIER
Cadre supérieure de pôle : Marianne DESWARTE
Directeur délégué : Alban CARFANTAN
Secrétaire de pôle : Gwenaëlle MONNET

- UPCS = Unité Psychiatrique de Court Séjour *(CH Le Mans)*
- EPAUL / SAS Psy = Équipe Psychiatrique d'Accueil, d'Urgence et de Liaison / Service d'Accès aux Soins *(CH Le Mans)*
- EMPA = Équipe Mobile de Psychiatrie Adultes *(PSSL)*
- EMPS = Équipe Mobile de Prévention du Suicide *(CH Le Mans)*
- DiRRE = Dispositif de Réponse Rapide d'Établissement - Plateforme téléphonique *(CH Le Mans)*
- Psychotraumatologie
- CUMP : Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

Pôle Addictologie (ADDICTO)

Cheffe de pôle : Dre Guylaine CHOPLAIN
Cadre supérieure de pôle : Karen ROUSSEL
Directrice déléguée : Julie DURAND
Secrétaire de pôcle : Valérie BARBOT

- Unité d'hospitlisation complète d'addictologie (Prémartine)
- CMP/HJ/CATTG addictologie
- Consultations Contr'Addictions
- ELSA = Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie

Pôle des Activités Cliniques Transversales, d'Éducation et de Support (PACTES)

Cheffe de pôle : Dre Valérie VAILLAND
Cadre supérieure de pôle : Karen ROUSSEL
Directeur délégué : Guillaume SAINQUAIN RIGOLLE
Secrétaire de pôle : Fabienne GUYON

- Plateau clinique des spécialités médicales et paramédicales
- Unité de neuromodulation (rtms)
- Pharmacie / Équipe Opérationnelle d'Hygiène
- Réhabilitation psychosociale / Centre de proximité *(Allonnes)*
- ELISE = Équipe Locale d'Intervention Spé. en Ergothérapie
- DIM = Département d'Information Médicale

** Le secteur se définit comme une aire géographique de prise en charge sanitaire de la personne en fonction de son domicile.*

La stimulation magnétique transcrânienne répétée (rTMS)*

L'EPSM de la Sarthe a investi dans un matériel de pointe afin de développer ses techniques de neuromodulation et élargir ainsi son offre de soins.

Trois techniques de neuromodulation font partie des traitements non pharmacologiques utilisables en psychiatrie :

- l'électro-convulsivothérapie (ECT) pratiquée sous anesthésie générale au bloc opératoire du CH du Mans,
- la stimulation transcrânienne par le courant direct (électro stimulation) (tDCS),
- la stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS).



La stimulation magnétique transcrânienne (rTMS) est une méthode de neurostimulation non invasive, totalement indolore qui ne nécessite ni anesthésie, ni curarisation. Cela consiste à stimuler des zones du cortex cérébral par l'application sur le crâne d'une bobine délivrant des impulsions magnétiques, totalement indolores.

Elle a sa place dans le traitement de plusieurs pathologies psychiatriques, notamment la dépression et les symptômes négatifs de la schizophrénie ; neurologiques (maladie de Parkinson, séquelles d'AVC, acouphènes…) et dans le traitement de certains types de douleurs chroniques (douleurs neuropathiques ou dysfonctionnelles résistantes ou avec intolérance au traitement). Des études sont menées sur son efficacité dans les addictions.

Sont prises en charge à l'EPSM de la Sarthe les personnes souffrant :

- de dépression,
- d'hallucinations acoustico-verbales résistantes
- de douleurs chroniques (dans ce dernier cas, les soins sont prescrits par un médecin algologue).

L'EPSM de la Sarthe a fait le choix d'investir dans ce matériel en le complétant d'un robot conçu spécifiquement pour la stimulation magnétique transcrânienne. Le bras robotisé se substitue à une pratique manuelle. Il assure un contact permanent avec la tête du patient et compense ses mouvements éventuels. Seuls douze établissements dans le monde utilisent ce bras, dont six désormais en France.

Les soins, proposés sous forme de cure, sont prescrits par les psychiatres exerçant :

- à l'EPSM de la Sarthe,
- dans d'autres établissements de santé mentale,
- en activité libérale.

→ Pour plus de renseignements :
Unité de neuromodulation : 02.43.43.51.74

-

Un musée sur l'histoire de la psychiatrie en Sarthe XIXè - XXIè siècles

Dans la continuité des travaux conduits en 2010 sur l' «Histoire de la psychiatrie en Sarthe XIXè-XXIè siècle» et de la publication de l'ouvrage "Chronique de la psychiatrie ordinaire. Patients, soignants et institutions en Sarthe du XIXè au XXIè sicècle" (La Reinette, 2010) et afin de garder en mémoire l'histoire de l'établissement, l'EPSM de la Sarthe a ouvert en 2016 un espace musée qui retrace près de 200 ans d'histoire de la psychiatrie en Sarthe.

Annexe du centre de documentation, cet espace est ouvert tous les jours de la semaine. Des visites peuvent être organisées sur demande.

▶ Pour tout renseignement, contacter la direction générale :
02.43.43.51.43 / direction@epsm-sarthe.fr











Notre offre de formation et de documentation

La formation professionnelle

A destination des professionnels de l'établissement

La formation continue est proposée à tous les salariés (personnels médicaux et non médicaux), quels que soient leur profession et leur statut. Elle poursuit trois objectifs :

- Maintenir ou parfaire la qualification professionnelle
- Assurer l'adaptation aux évolutions techniques
- Favoriser la promotion sociale

A l'EPSM de la Sarthe, le plan de formation est organisé en trois parties :

- Une sélection d'objectifs institutionnels au regard des orientations et des besoins de l'établissement,
- Une liste d'actions retenues par les pôles de soins ou les services en fonction de leurs objectifs,
- Des actions sollicitées par les agents au titre d'un projet professionnel ou personnel.

Les deux premières catégories de formation s'imputent sur le temps de travail.

Concernant les personnels médicaux, le développement personnel continu, qui constitue une obligation, a pour objectifs : l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances, l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins ainsi que la prise en considération des priorités de santé publique.

A destination de publics externes

Régulièrement sollicité par différents professionnels ou institutions qui se sentent concernés par les problématiques de santé mentale, l'EPSM de la Sarthe a mis en place une **Cellule de formation à destination de publics externes (CFPE)**, **agréée Organisme de développement professionnel continu et certifiée Qualiopi - Actions de formation**. Cette cellule est à votre écoute pour étudier vos projets, concevoir et mettre en oeuvre des actions de formation dont les objectifs visent notamment à

- ✓ développer la connaissance du dispositif de soins psychiatriques, et plus largement en matière de santé mentale, par les citoyens et les professionnels,
- ✓ sensibiliser les intervenants ou les aidants travaillant auprès de personnes atteintes de troubles mentaux ou souffrant d'un handicap psychique,
- ✓ renforcer les formations initiales de différents professionnels dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale,
- ✓ créer des opportunités de rencontres participant à la création de réseaux et de coopérations entre les différents participants et intervenants.

▶ Pour tout renseignements, contacter la Cellule de formation à destination de publics externes (CFPE) : 02.43.78.85.27 / cfpe@epsm-sarthe.fr

L'institut de formation en soins infirmiers



L'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), agréé et financé par le conseil régional des Pays de la Loire est placé sous l'autorité du directeur de l'EPSM de la Sarthe. Il est dirigé par un directeur des soins.

Les étudiants sont formés sur 3 ans. L'effectif par promotion est de 63 depuis la rentrée 2023.
Les locaux sont constitués de salles de cours et de travaux pratiques, d'un amphithéâtre équipé d'un système de visioconférence, d'un espace de vie et de deux salles informatiques.

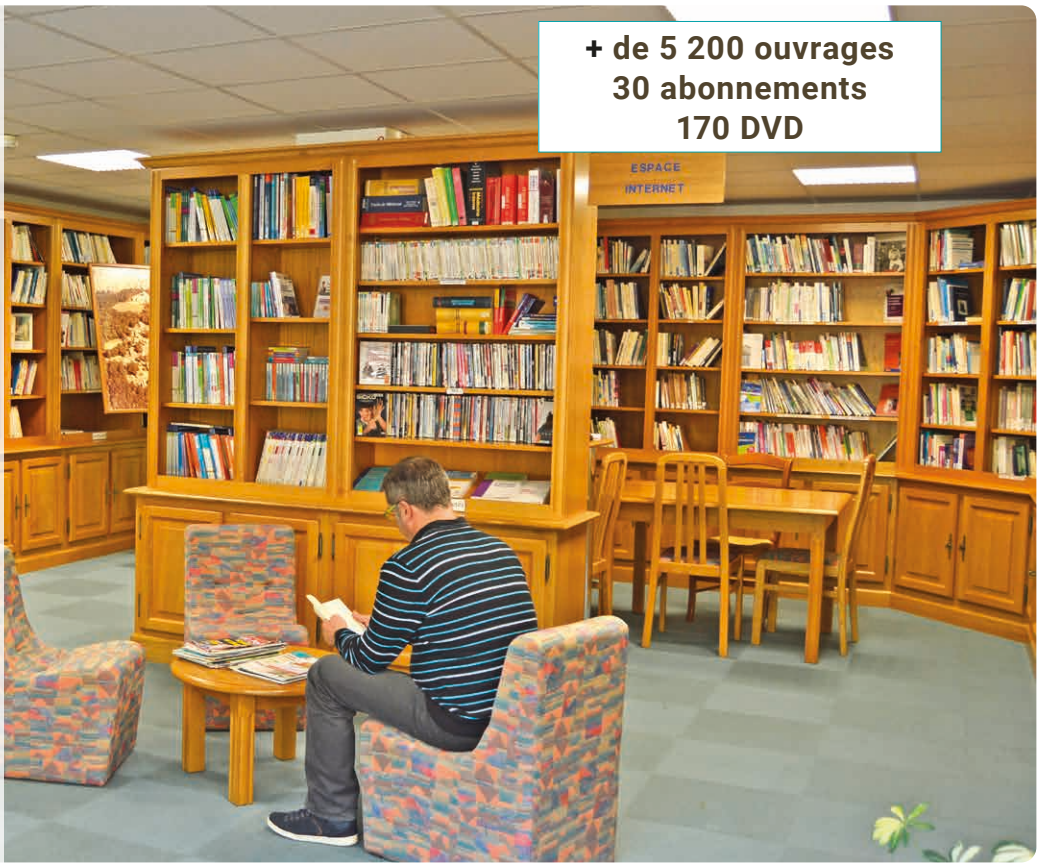
Lieu de formation pour les étudiants et les professionnels, l'Institut de formation en soins infirmiers est également un espace de rencontres et d'enrichissement professionnel (colloques, e-congrès, journées thématiques, ciné-débats....).
Par convention avec l'université du Maine, et en partenariat avec les autres instituts de formation du département, des enseignants universitaires assurent une partie des enseignements.
La formation s'effectue en alternance, en stage dans de nombreux services agréés du département (et au delà). L'institut assure la formation des tuteurs de stage.

Certifié Qualiopi - Actions de formation.

Le centre de documentation/bibliothèque

Le centre de documentation et d'information est ouvert à tous les professionnels de l'établissement et aux étudiants de l'institut de formation en soins infirmiers.

L'EPSM de la Sarthe est adhérent au réseau documentaire en santé mentale "ASCODOCPSY" qui regroupe une centaine d'établissements de santé mentale et constitue un important réservoir de ressources documentaires.



Les instances de gouvernance

L'équipe de direction

Directrice : Anne-Marie HORELLOU

- **Secrétariat général** : Julie MORISOT
- **Directrice de cabinet et territoire** : Zoë GUSTIN
- **Direction des ressources humaines** : Guillaume SAINQUAIN-RIGOLLE
- **Direction des affaires financières et du contrôle de gestion** : David ROULLOIS
- **Direction des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques** : Sarah FLAGEOLET
- **Direction Parcours / Qualité et gestion des risques / Usagers** : EN cours de recrutement
- **Direction des achats et des approvisionnements ; patrimoine et travaux** : Julie DURAND
- **Direction logistique et accompagnement à la mise en oeuvre du projet stratégique** : Pierre Yves FLAMBRY
- **Direction des affaires médicales et formation continue** : Alban CARFANTAN
- Direction des affaires juridiques : Anne COURTAIS
- **Direction du système d'information** : Christophe GENDRON
- **Direction de l'Institut de formation en soins infirmiers** : Barbara CARABEUF
- **Communication** : Hélène GOUBIL
- **Projets** : Stéphanie PLAÇAIS

Le directoire

Le directoire appuie et conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement. Instance collégiale, il est un lieu d'échange des points de vue gestionnaires, médicaux et soignants.

Présidente : Anne-Marie HORELLOU

Vice-président : Dre Valérie VAILLAND, présidente de la commission médicale d'établissement

Le conseil de surveillance

Les missions du Conseil de surveillance sont centrées sur les orientations stratégiques et le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

Présidente : Mme Marie-Pierre BROSSET
Vice-présidente : Mme Aliette GAMBRELLE

Le Conseil de Surveillance est composé de membres répartis en 3 collèges :

1. Cinq représentants des collectivités territoriales parmi lesquels figurent le Maire de la commune et le Président du Conseil général ou son représentant
2. Cinq représentants du personnel médical et non médical
3. Cinq personnalités qualifiées, désignées par le Directeur de l'ARS et par le représentant de l'Etat dans le département.

D'autres sont membres avec voix consultative :

- Le président de la Commission médicale d'établissement, vice-président du directoire
- Le Directeur général de l'Agence régionale de santé ou son représentant
- Le Directeur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ou son représentant
- La Députée de la 4ème circonscription de la Sarthe

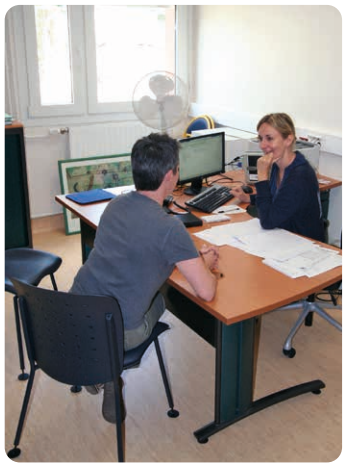
Quelques chiffres

Capacité *(au 15.04.2024)*

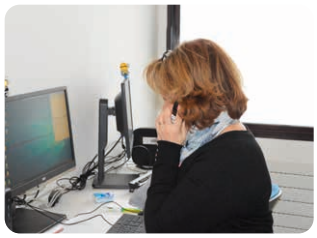
	Lits d'hospitalisation complète[1]	Places d'hospitalisation de jour
Psychiatrie :		
Psychiatrie générale	177	124
Psychiatrie infanto-juvénile	9	/
Psychiatrie de la personne âgée	16	19
Addictologie	12	15
Total	**214**	158
Médico-social :		
Maisons d'accueil spécialisées	100	10
Foyer de vie	30	/
Total	**327**	168

[1] *hors chambres de soins intensifs, dites chambres d'isolement.*

L'EPSM de la Sarthe est agréé pour gérer des places d'accueil familial thérapeutique adultes.







Personnel *

Près de 1 600 professionnels dont :

- 26 psychiatres (ETP[2]), 6 médecins généralistes, 9 praticiens à diplôme étranger
- 4 pharmaciens
- 1 200 soignants, paramédicaux, médico-techniques, socio-éducatifs
- 190 assistantes médico-administratives, personnels administratifs et de direction
- 170 techniciens et ouvriers

Services logistiques *

- 418 tonnes de linge lavé dont 321 à la blanchisserie de l'EPSM
- 367 052 repas servis (personnes hospitalisées, visiteurs, agents)
- 34,7ha de superficie (site d'Allonnes) (dont 10ha de forêt)
- 138 véhicules
- 1000 postes informatiques

Activité *

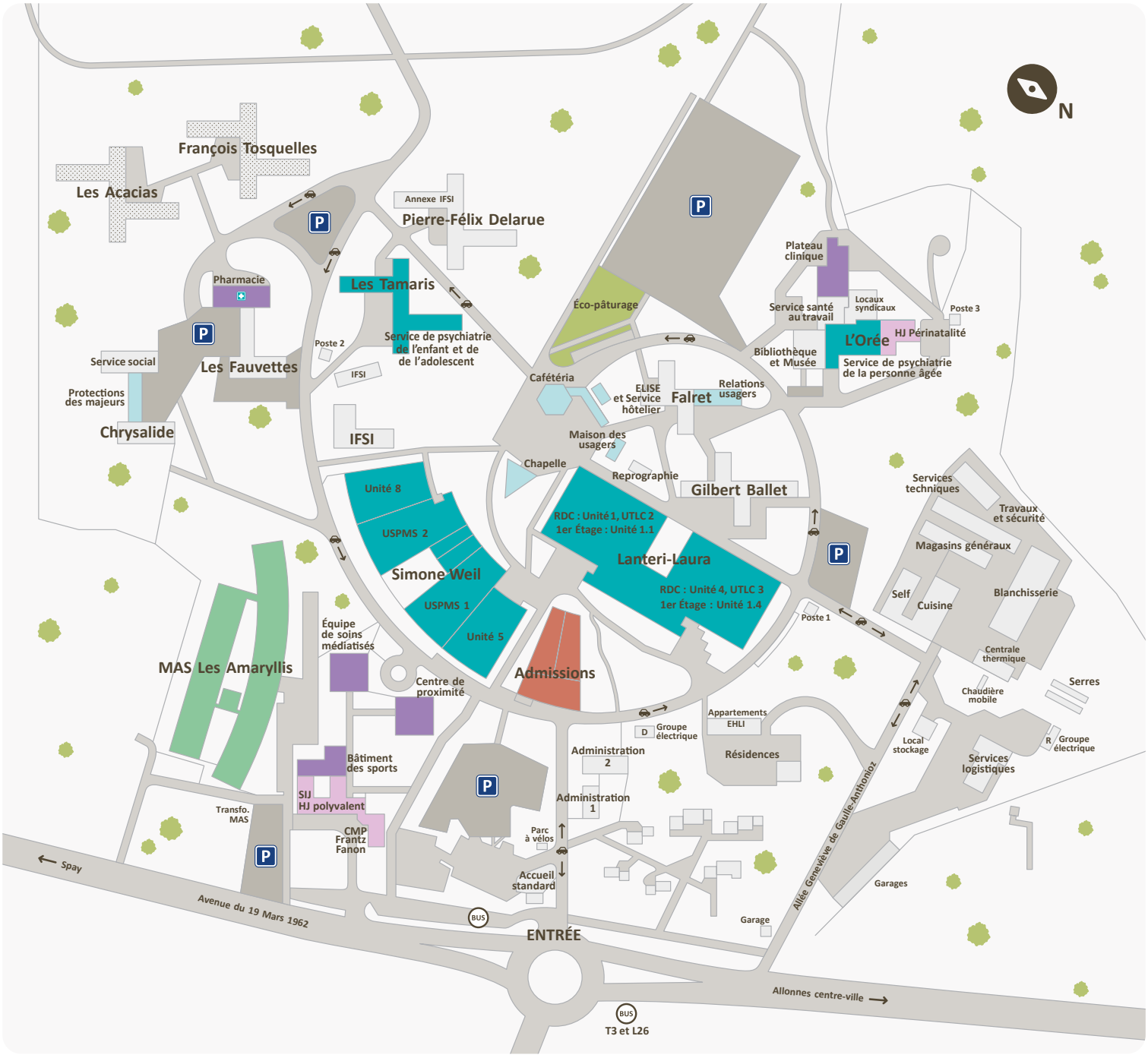
- 21 100 patients ont été pris en charge (vus au moins une fois dans l'année)
- 158 700 consultations ont été assurées par des médecins, des psychologues ou des infirmiers
- 2 380 entrées ont été enregistrées pour 86 700 journées d'hospitalisation complète
- 15 000 interventions ont été réalisées dans les hôpitaux généraux, les maisons de retraite et autres lieux de vie collectifs
- 7 200 visites à domicile

** Chiffres au 31.12.2025*

[2] ETP = Equivalent temps plein

Plan du domaine d'Allonnes

Standard téléphonique : 02.43.43.51.51





Chaque année, 1 Sarthois sur 30
a recours aux soins proposés par l'EPSM de la Sarthe

En 2025

197 627	7 200	21 100	2 380	1 600	15 000
consultations et actes ambulatoires	visites à domicile	patients pris en charge	entrées en hospitalisation	professionnels	interventions*

EPSM de la Sarthe
Établissement Public de Santé Mentale

20 avenue du 19 mars 1962
BP 50004 - 72703 ALLONNES Cédex

02.43.43.51.51

epsm-sarthe.fr

Offre de soins, sectorisation, lieux de consultations et de soins, procédures d'hospitalisation, actualités, contacts...

LinkedIn

Lieu de santé sans tabac

**en établissements de santé et lieux de vie collectifs*

Conception : Cellule communication - Impression : Service reprographie